

Championnats des provinces du Brabant wallon et du Hainaut 2021

CHAMPIONNATS EPR

Entité Provinciale Regroupée BWH

Championnats ouverts à tous les amateurs, dont le colombier se situe en province du Hainaut ou du Brabant wallon, participant à des concours organisés par des sociétés régulièrement affiliées à la RFCB et dont les programmes-concours ont été approuvés par les EP-EPR dont elles dépendent.

Les championnats débutent 03/04/21 et se terminent le week-end du dernier concours national (11-12/09/21)

1) Championnats GENERAUX :

A) Championnat général vitesse :

Aux deux premiers marqués, prix par 4, avec un minimum de 100 pigeons et de 10 participants.

A vieux, juniors sur 8 concours et à jeunes sur 6 concours

Le championnat sera calculé au plus grand nombre de prix. En cas d'égalité, le coefficient sera déterminant.

Le championnat se joue sur toutes les étapes **de week-end** reprises aux itinéraires provinciaux de vitesse.

Pour les yearlings, seuls les doublages « Yearlings » sont pris en considération. Pour les pigeonneaux, les prix remportés comptent uniquement dans leur catégorie.

12 lauréats.

Les pigeons doivent être enlogés dans l'EPR.

B) Championnat général de demi-fond :

Aux deux premiers marqués, prix par 4, avec un minimum de 100 pigeons et de 10 participants.

A vieux et à juniors sur 6 concours et à jeunes sur 4 concours.

Le championnat sera calculé au plus grand nombre de prix. En cas d'égalité, le coefficient sera déterminant.

Le championnat se joue sur toutes les étapes reprises aux itinéraires provinciaux de demi-fond.

Pour les yearlings, seuls les doublages « Yearlings » sont pris en considération. Pour les pigeonneaux, les prix remportés comptent uniquement dans leur catégorie.

12 lauréats.

Les pigeons doivent être enlogés dans l'EPR.

C) Championnat général de grand demi-fond :

Aux deux premiers marqués, prix par 4, avec un minimum de 100 pigeons et de 10 participants.

A vieux sur 6 concours, à juniors sur 4 concours et à jeunes sur 2 concours.

Le championnat sera calculé au plus grand nombre de prix. En cas d'égalité, le coefficient sera déterminant.

Le championnat se joue de La Ferté St Aubin à Limoges (non inclus).

Pour les yearlings, seuls les doublages « Yearlings » sont pris en considération. Pour les pigeonneaux, les prix remportés comptent uniquement dans leur catégorie.

Les prix remportés comptent uniquement dans leur catégorie (pas de doublés, ni de triplés).

12 lauréats.

D) Championnat général de fond :

Aux deux premiers marqués, à vieux et/ou à juniors, prix par 4, avec un minimum de 100 pigeons et de 10 participants.

Le championnat sera calculé au plus grand nombre de prix. En cas d'égalité, le coefficient sera déterminant.

Sur 6 concours, de Limoges **& Tulle** (inclus) à Barcelone.

Les prix remportés comptent uniquement dans leur catégorie (pas de doublés, ni de triplés).

12 lauréats et 3 réserves.

2) Championnat AS-PIGEON :

En Vitesse :

Se joue avec le même pigeon sur des concours comme repris en A avec une distance minimum totale de 700 km pour les vieux /yearlings et de 500 km pour les jeunes.

. Prix par 10. Minimum de 100 pigeons et de 10 amateurs participant au concours.

Pour les yearlings, l'année de la bague est prépondérante, le résultat « Vieux et Yearlings » peut être pris en considération.

En trois classements différents :

A vieux : sur 8 concours

A juniors : sur 8 concours

A jeunes : sur 6 concours

3 lauréats par catégorie.

En Demi-fond :

Se joue avec le même pigeon sur des concours comme repris en B. Prix par 10. Minimum de 100 pigeons et de 10 amateurs participant au concours.

Pour les yearlings, l'année de la bague est prépondérante, le résultat « Vieux et Yearlings » peut être pris en considération.

En trois classements différents :

A vieux : sur 6 concours

A juniors : sur 6 concours

A jeunes : sur 4 concours

3 lauréats par catégorie

En Grand Demi-fond :

Se joue avec le même pigeon sur des concours comme repris en C. Prix par 10. Minimum de 100 pigeons et de 10 amateurs participant au concours.

Pour les yearlings, l'année de la bague est prépondérante, le résultat « Vieux et Yearlings » peut, si il existe, être pris en considération.

En trois classements différents :

A vieux : sur 5 concours

A juniors : sur 4 concours

A jeunes : sur 3 concours

3 lauréats par catégorie.

En Fond :

Se joue avec le même pigeon sur trois concours comme repris en D. Prix par 10. Minimum de 100 pigeons et de 10 amateurs participant au concours.

3 lauréats.

3) Championnat général :

Le championnat général se calcule sur base du nombre de citations remportées par l'amateur dans les dix catégories s (aux deux premiers marqués) suivantes :

- Vitesse Vieux	Demi-fond Vieux	Grand demi-fond Vieux	Fond (Vx/yls)
- Vitesse Yearlings	Demi-fond Yearlings	Grand demi-fond Yearlings	
- Vitesse Jeunes	Demi-fond Jeunes	Grand demi-fond Jeunes	

12 amateurs sont classés par catégorie.

En cas d'égalité, les places remportées dans les différentes catégories seront additionnées et le plus petit nombre obtenu sera prépondérant.

CHAMPIONNATS PROVINCIAUX DISTINCTS

Brabant wallon et Hainaut

Championnats par ancienne province ouverts à tous les amateurs dont les colombiers se situent en Hainaut ou en Brabant wallon (la localisation du colombier est déterminante) participant à des concours organisés par des sociétés régulièrement affiliées à la RFCB et dont les programmes-concours ont été approuvés par les sections provinciales dont elles dépendent.

1) Championnats GÉNÉRAUX :

A) Championnat général vitesse :

Aux deux premiers marqués, prix par 4, avec un minimum de 100 pigeons et de 10 participants.

A vieux, juniors sur 8 concours et à jeunes sur 6 concours

Le championnat sera calculé au plus grand nombre de prix. En cas d'égalité, le coefficient sera déterminant.

Le championnat se joue sur toutes les étapes **de week-end** reprises aux itinéraires provinciaux de vitesse.

Pour les yearlings, seuls les doublages « Yearlings » sont pris en considération. Pour les pigeonneaux, les prix remportés comptent uniquement dans leur catégorie.

6 lauréats.

Les pigeons doivent être enlogés dans l'EPR.

B) Championnat général de demi-fond :

Aux deux premiers marqués, prix par 4, avec un minimum de 100 pigeons et de 10 participants.

A vieux et à juniors sur 6 concours et à jeunes sur 4 concours.

Le championnat sera calculé au plus grand nombre de prix. En cas d'égalité, le coefficient sera déterminant.

Le championnat se joue sur toutes les étapes reprises aux itinéraires provinciaux de demi-fond.

Pour les yearlings, seuls les doublages « Yearlings » sont pris en considération. Pour les pigeonneaux, les prix remportés comptent uniquement dans leur catégorie.

6 lauréats.

Les pigeons doivent être enlogés dans l'EPR.

C) Championnat général de grand demi-fond :

Aux deux premiers marqués, prix par 4, avec un minimum de 100 pigeons et de 10 participants.

A vieux sur 6 concours, à juniors sur 4 concours et à jeunes sur 2 concours.

Le championnat sera calculé au plus grand nombre de prix. En cas d'égalité, le coefficient sera déterminant.

Le championnat se joue de La Ferté St Aubin à Limoges (non inclus).

Les prix remportés comptent uniquement dans leur catégorie (pas de doublés, ni de triplés).

6 lauréats.

D) Championnat général de fond :

Aux deux premiers marqués, à vieux et/ou à juniors, prix par 4, avec un minimum de 100 pigeons et de 10 participants.

Le championnat sera calculé au plus grand nombre de prix. En cas d'égalité, le coefficient sera déterminant.

Sur 6 concours, de Limoges **& Tulle** (inclus) à Barcelone.

Les prix remportés comptent uniquement dans leur catégorie (pas de doublés, ni de triplés).

6 lauréats.

2) Championnat AS-PIGEON :

En Vitesse :

Se joue avec le même pigeon sur des concours comme repris en A avec une distance minimum totale de 700 km pour les vieux /yearlings et de 500 km pour les jeunes.

Pour les yearlings, l'année de la bague est prépondérante, le résultat « Vieux et Yearlings » peut être pris en considération

Prix par 10. Minimum de 100 pigeons et de 10 amateurs participant au concours.

En trois classements différents :

A vieux : sur 8 concours

A juniors : sur 8 concours

A jeunes : sur 6 concours

3 lauréats par catégorie.

En Demi-fond :

Se joue avec le même pigeon sur des concours comme repris en B. Prix par 10. Minimum de 100 pigeons et de 10 amateurs participant au concours.

Pour les yearlings, l'année de la bague est prépondérante, le résultat « Vieux et Yearlings » peut être pris en considération

En trois classements différents :

A vieux : sur 6 concours

A juniors : sur 6 concours

A jeunes : sur 4 concours

3 lauréats par catégorie

En Grand Demi-fond :

Se joue avec le même pigeon sur des concours comme repris en C. Prix par 10. Minimum de 100 pigeons et de 10 amateurs participant au concours.

Pour les yearlings, l'année de la bague est prépondérante, le résultat « Vieux et Yearlings » peut être, si il existe, pris en considération

En trois classements différents :

A vieux : sur 5 concours

A juniors : sur 4 concours

A jeunes : sur 3 concours

3 lauréats par catégorie.

En Fond :

Se joue avec le même pigeon sur trois concours comme repris en D. Prix par 10 Minimum de 100 pigeons et de 10 amateurs participant au concours.

3 lauréats.

3) Championnat général :

Le championnat général se calcule sur base du nombre de citations remportées par l'amateur dans les dix catégories s (aux deux premiers marqués) suivantes :

- Vitesse Vieux	Demi-fond Vieux	Grand demi-fond Vieux	Fond (Vx/yls)
- Vitesse Yearlings	Demi-fond Yearlings	Grand demi-fond Yearlings	
- Vitesse Jeunes	Demi-fond Jeunes	Grand demi-fond Jeunes	

6 amateurs sont classés par catégorie.

En cas d'égalité, les places remportées dans les différentes catégories seront additionnées et le plus petit nombre obtenu sera prépondérant.

INFORMATIONS GENERALES

1) Remise des prix

La remise de prix sera organisée par le comité de l'EPR.

La présence du lauréat est indispensable pour enlever son prix.

Il est à noter que les as-pigeons recevront, en souvenir, un diplôme marquant les prestations effectuées par le pigeon lauréat.

2) Remarques

- Les bulletins de participation aux championnats provinciaux seront directement pris en considération dans le championnat « EPR ».

- Le même amateur peut cumuler les prix dans les différents classements.

- Les classements incomplets seront pris en considération.

- Les amateurs devront fournir avec leurs formulaires de participation, les résultats originaux des concours justifiant leurs classements. Seuls les résultats originaux sont valables, les copies ne seront pas acceptées.

- Tous les résultats rectifiés doivent être signés pour exactitude par le classificateur.

- Si le numéro de la bague est incomplet ou ne figure pas sur le résultat, celui-ci sera considéré comme nul.

Seul le bordereau d'inscription établi à l'enlèvement sera éventuellement pris en considération comme élément pouvant justifier une rectification au résultat du numéro de bague qui aurait été renseigné de façon erronée.

- L'amateur endosse l'entière responsabilité des informations reprises sur son formulaire de participation.

- L'amateur ne pourra plus rectifier les indications éventuellement erronées reprises dans son bulletin de participation et sera classé selon les données correctes y figurant

- Pour les concours de grand demi-fond et de fond pour lesquels l'amateur n'a pas encore reçu le résultat général, il choisira un doublage local afin de permettre son classement sur base de ce coefficient.

3) Bulletin de participation

Les bulletins de participation sont à votre disposition auprès des services administratifs de la RFCB et sont, en outre, publiés sur le site internet de la RFCB (www.rfcb.be).

Les bulletins de participation devront être introduits au siège de la centralisation francophone, Gaasbeeksesteenweg 52-54, 1500 HALLE et en notre possession au plus tard le vendredi 24/09/21 avant 12h00 (midi).

Tout palmarès rentré après cette limite ne sera, en aucun cas, pris en considération.

Pour les as-pigeon, le bulletin de championnat général peut être utilisé sans oublier d'indiquer le numéro de bague du pigeon concerné.

4) Classement

Le classement est établi par addition des coefficients.

Coefficient :
$$\frac{\text{prix remporté} \times 100}{\text{Nbre de pig. enl.}}$$

En cas d'égalité, les pigeons seront classés grâce à leur coefficient calculé à la troisième décimale.

5) Résultat provisoire :

Le résultat provisoire des championnats sera adressé à tous les participants endéans les quinze jours suivant le dépôt des formulaires de participation. Les réclamations à ce sujet sont à introduire au secrétariat endéans la semaine de publication du résultat provisoire. Celles-ci ne pourront néanmoins concerner d'éventuelles modifications aux données reprises au bulletin de participation rentré par l'amateur.

6) Contrôle des résultats :

Le contrôle des résultats sera organisé par le comité de l'EPR et les résultats probants justifiant le classement provisoire y seront présentés. Après ce contrôle, le classement sera considéré comme définitif.

7) Litiges

Tous les cas non prévus au présent règlement et les questions d'interprétation sont de la compétence exclusive du comité de l'EPR.